

Zeitschrift: Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern
Herausgeber: Naturforschende Gesellschaft in Bern
Band: 48 (1991)

Artikel: Die Reptilien des Kantons Bern
Autor: Hofer, Ulrich / Droz, Blaise
Kapitel: 8: Zusammenfassung
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-318562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

individus sont observés en une seule visite dans un remarquable milieu. Dans les jours qui suivent, deux herpétologues s'y rendent à nouveau et découvrent trois nouveaux individus. L'endroit est si prometteur que de nouvelles visites s'y succèdent en 1989 et 1990 afin d'en savoir plus sur l'importance de cette population. Or, plus aucune observation n'y fut effectuée, les serpents restant désespérément cachés. A elle seule, cette anecdote démontre à quel point cette espèce est capable d'échapper aux investigations. Fréquentant les basses et moyennes altitudes, elle a été trouvée jusqu'à 950 m.

La couleuvre à collier *Natrix natrix*

Ce serpent est lié à l'eau, où il trouve ses proies préférées que sont les batraciens et les poissons. Grenouilles et crapauds étant des espèces vagabondes, la couleuvre à collier les suit tout de même parfois à bonne distance de l'élément liquide, jusque dans des milieux séchards. Mentionnée dans les années 60 par Kramer, la couleuvre à collier nous semble, du moins actuellement, absente des vallées. Aucun individu de référence ne nous est connu, et les mentions fiables et récentes sont inexistantes.

Nous n'avons toutefois que peu cherché cette espèce, et une agréable découverte n'est pas exclue, particulièrement dans la basse vallée de la Suze ou dans les étangs de Vauffelin ou Romont. La présence de l'espèce n'a été constatée qu'à La Neuveville, où elle cohabite avec la vipère aspic dans les friches bordant le vignoble, au-dessus du lac (480 m). En outre, un individu solitaire est connu à Crémines. S'agit-il d'un animal relâché ou arrivé accidentellement avec un envoi de marchandises? La solitude de cet individu ne semblent guère correspondre à une recolonisation spontanée.

8. Zusammenfassung

Die in den Jahren 1987–1990 durchgeführte Bestandesaufnahme der Reptilien im Kanton Bern hatte zum Ziel, ein möglichst genaues Bild der Verbreitung und Habitatansprüche der im Kanton heimischen Reptilienarten zu erarbeiten, ihren Gefährdungsgrad zu erfassen und Schutzmöglichkeiten zu formulieren. Aus zeitlichen und personellen Gründen war eine flächendeckende Bearbeitung des Kantons nicht möglich. Er wurde in zehn Sektoren eingeteilt, die in den Sommerhalbjahren 88 und 89 in total 48 Arbeitstagen nach Reptilien abgesehen wurden. Mit einem speziellen Protokollblatt wurden die im Feld abzugrenzenden Habitate der Reptilien (sog. Teilobjekte) erfasst, die a) Schlangen und/oder b) eine Echsenpopulation enthielten. Einzelfunde von Echsen und ältere, von uns nicht bestätigte Reptilienfunde wurden in separaten Listen festgehalten. Das ausgewertete Datenmaterial bestand aus 695 Teilobjekten und 2294 Einzelbeobachtungen.

Im Kanton Bern heimisch sind heute neun Reptilienarten: Blindschleiche (*Anguis fragilis*), Zauneidechse (*Lacerta agilis*), Wald-, Berg- oder Mooreidechse (*Lacerta vivipara*), Mauereidechse (*Podarcis muralis*), Ringelnatter (*Natrix natrix*), Schlingnatter (*Coronella austriaca*), Aspiviper (*Vipera aspis*) und Kreuzotter (*Vipera berus*) sowie die am Brienersee illegal ausgesetzte Würfelnatter (*Natrix tessellata*). Die Europäische Sumpfschildkröte (*Emys orbicularis*) wurde vereinzelt beobachtet, doch ist nicht klar, ob

sie sich im Kanton Bern fortpflanzt oder es sich stets um ausgesetzte Tiere handelt. Von den acht ursprünglich heimischen Arten leben nur die beiden Giftschlangen nicht in allen drei grösseren Naturräumen des Kantons. Die Kreuzotter kommt nur im Alpenraum (Berner Oberland), die Aspiviper zusätzlich im Jura vor. Als ausgestorben gilt die Ringelnatter im Jura. Regional vom Aussterben bedroht sind die Schlingnatter im Mittelland und die Aspiviper im Jura. Eine deutliche regionale Abnahme verzeichnen die Schlingnatter im Jura, die Aspiviper im Alpenraum und die Ringelnatter im Mittelland. Mit dem vorhandenen Datenmaterial nicht zu beurteilen sind der Status der Kreuzotter sowie der Ringelnatter und Schlingnatter im Alpenraum. Die vier Echsen zeigen regional Bestandesrückgänge, sind aber mittelfristig ungefährdet.

Den grössten Anteil unter den Habitaten haben Ruderalstandorte, d.h. spärlich genutzte oder unbewirtschaftete Flächen. Das beste Habitatangebot für Reptilien besteht im Berner Oberland, während es sich im Mittelland und auch vielerorts im Jura zunehmend verschlechtert.

9. Résumé

L'inventaire des reptiles du canton de Berne s'est déroulé de 1987 à 1990. Le but des recherches était d'obtenir une image aussi exacte que possible de la répartition et des exigences des différentes espèces indigènes. Ces données ont ensuite permis de préciser le degré de menace pour chaque espèce et de définir un concept de protection.

Les limitations en personnel et en temps de travail n'ont pas permis de couvrir entièrement le territoire cantonal. Celui-ci a été subdivisé en 10 secteurs, où les reptiles ont été recherchés en 1988 et 1989, pendant la belle saison, durant 48 journées. Les habitats des reptiles ont été décrits par le biais d'une feuille de protocole. Seuls les sites où des serpents ou des populations de lézards ont été rencontrés ont été décrits de cette manière. Les observations de lézards isolés, de même que toutes les données anciennes non vérifiées lors de l'inventaire ont été traitées séparément, sans description détaillée des stations. Les données récoltées concernent un total de 695 sites décrits et 2294 observations isolées.

Le canton de Berne compte huit espèces de reptiles indigènes: l'orvet (*Anguis fragilis*), le lézard des souches ou lézard agile (*Lacerta agilis*), le lézard vivipare (*Lacerta vivipara*), le lézard des murailles (*Podarcis muralis*), la couleuvre à collier (*Natrix natrix*), la couleuvre coronelle ou coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la vipère aspic (*Vipera aspis*) et la vipère péliade (*Vipera berus*), ainsi que la couleuvre tesselée (*Natrix tessellata*), introduite illégalement au bord du lac de Brienz. La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) a fait l'objet d'observations isolées, mais il n'a pas pu être précisé si l'espèce se reproduit dans le canton ou s'il ne s'agit que d'individus introduits. Parmi les espèces indigènes, seules les vipères ne sont pas présentes dans chacune des trois grandes entités géographiques du canton: Jura, Plateau, Alpes. La vipère aspic n'apparaît que dans le Jura et les Alpes, la péliade dans les Alpes seulement. En outre, la couleuvre à collier est actuellement à considérer comme disparue du Jura, pied sud excepté. La coronelle est en voie d'extinction sur le Plateau, tout comme la vipère aspic dans le Jura. De fortes régressions régionales de la coronelle lisse dans le Jura, de la vipère aspic dans les Alpes et de la couleuvre à collier sur le Plateau ont également été constatées. Le statut, dans les Alpes, des vipères aspic et péliade ainsi que de la couleuvre à collier ne peut être évalué sur la base des données actuellement disponibles. Les quatre espèces de lézards montrent certains signes de déclin régional, sans qu'une menace à brève ou moyenne échéance ne pèse sur elles.